DO Antilles-Guyane

Réclamations RP CFE CGC AE, DVDC, AVSC, DTAG

Le 9 mars 2021, nos Représentants de Proximité Mme JACQUENS (AE), Mme Marie LORET (DVDC), M. CABALD (DTAG), M. CITADELLE (AVSC) ont interrogé la Direction sur divers sujets.

Réponse de la Direction à nos réclamations

1- Vu la place de plus en plus importante que prend Plazza dans la communication d'Orange, est-il prévu de mettre en place une formation ou des ateliers à ce sujet ?

Les formations sont disponibles en libre-service sur Plazza : https://plazza.orange.com/community/support/place-calendar.jspa?container=9088&containerType=14

2- Point 150 des engagements du Contrat Social 2011 :

- Les responsables RH participent régulièrement aux réunions d'équipe de leur périmètre. Comment est organisée cette participation ? Quelle est la fréquence ? A quand remonte la dernière participation ? Quand aura lieu la prochaine participation ?

Les responsables RH ont dans leur mission l'accompagnement des managers et des salariés de leurs unités ; ils réalisent ainsi des animations à destination des managers ainsi que des interventions en réunion d'équipe. Ces interventions sont organisées soit à discrétion des managers qui se rapprochent de leur filière RH pour la planification soit à la demande de la filière RH en fonction de sujets majeurs qui doivent être déployés vers l'ensemble des salariés.

3- Point 124, des engagements du Contrat Social 2011 :

- Dans chaque territoire, une direction de l' environnement de travail est mise en place pour soutenir les acteurs de la prévention et coordonner leurs actions au service des managers et des salaries. Qui est en charge de ce point ? Qui devons-nous contacter ?

L'environnement du travail est représenté au sein de la DO Antilles Guyane et est rattaché à la DRH DO. Maryvonne BAPTE pilote ce pôle Environnement du travail qui vient en soutien des acteurs de la prévention.

4- Les salariés ont la possibilité de recommander des candidats en proposant leur CV via un dispositif simple sur l'intranet et sont informés de la suite donnée à leur candidature. Où se trouve l'accès ?

La cooptation a été testée dans certaines entités, soit OBS, TGI et DTSI, et sur certaines expertises clés sur lesquelles le Groupe a du mal à recruter. C'est le cas notamment sur la Cyber sécurité. Ce test a débuté en aout 2020 pour une durée de 6 mois. Un bilan a été fait au niveau du Groupe afin de décider si le dispositif sera étendu à toutes les entités.

Le retour d'expérience du pilote de la DTSI est disponible sur l'intranet : http://orange-france.com.francetelecom.fr/flip_book/flip_book.php?pdf=/bibliotheque/direction_technique_france/mes_infos_rh/REXcooptation_DTSI.pdf

5) Point 62 des engagements du Contrat Social 2011 :

- Des dispositifs permettent aux salariés et aux équipes de partager des idées, notamment sur l'amélioration des processus et les conditions de vie au travail, et de suivre en direct sur Anoo l'intérêt porté à leurs suggestions. Comment accéder à ces dispositifs ?

Ce dispositif perdure. Initialement dénommée Idééclic, il a évolué. Aujourd'hui, Oz est notre programme d'innovation salariés ouverte à tous, partout dans le Groupe pour s'inscrire dans une dynamique renouvelée.

Il permet à chacun de :

- mettre en œuvre l'amélioration continue avec son équipe pour gagner en efficacité et en agilité au quotidien,
- enrichir ensemble le mur d'idées pour inspirer toute l'entreprise,
- relever un défi de l'innovation collectif et thématique, le gagner et déployer votre innovation,
- postuler à l'Intrapreneurs Studio pour porter son projet avec et pour Orange.

Oz, innovation salariés, inscrit l'initiative au cœur des modes de fonctionnement d'Orange et a pour ambition de faire de l'innovation participative un ressort du quotidien.

6) Point 80 des engagements du Contrat Social 2011 :

- Des "matins de la formation" sont proposés sur les principaux sites, afin de présenter l'offre de formation et d'identifier les attentes des salariés. Quand ont eu lieu les derniers « matin de la formation » ? Quand aura lieu la prochaine séance ?
En 2019, des demi-journées ont été organisées sur les 3 départements (Guadeloupe, Martinique et Guyane) sur le développement des compétences avec des ateliers notamment sur le DIF, le CIF et Orange Learning. Nous poursuivons cette sensibilisation sur le développement des compétences avec l'organisation des ateliers PDI à l'attention des managers et des salariés.

7) Point 26 des engagements du contrat social 2011 :

- Des entretiens "cap seniors" des 55 ans permettent d'accompagner et de conseiller les salariés sur leur Parcours. Pouvez-vous nous dire si tous les salariés concernés ont bénéficié de ce dispositif ?
Chaque fois qu'un salarié contacte une consultante OA pour un entretien Cap séniors, il est reçu et bénéficie de cet accompagnement. Il s'agit d'une démarche volontaire du salarié.

Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en être dignes.

N'hésitez pas de contacter vos élus, ainsi que vos représentants locaux pour de plus amples informations.

Vos représentants

Vos Élus CSE titulaires :	Vos Élus CSE suppléants :
▪ Diane **ETIENNE ROUSSEAU** (Baie Mahault) ▪ Eric **DRANE** (Baie Mahault) ▪ Hubert **LEMARQUAND** (Baie Mahault) ▪ Gaëtan **ABSALON** (Fort de France)	▪ Marie **LORET** (Rémire Montjoly) ▪ Themyre **CHARABIE** (Baie Mahault)
Votre Représentant Syndical : Gérard **CABALD**	

Vos représentants de proximité			
AEC	Joelle **JACQUENS** (Fort de France)	**DTAG**	Gérard **CABALD** (Baie Mahault)
AVSC	Eddy **CITADELLE** (Baie Mahault)	**DVDC**	Marie **LORET** (Rémire Montjoly)

Vos représentants CSSCT			
Client AG	Gaëtan **ABSALON**	**Réseaux et SI**	Eric **DRANE**

Vos représentants dans les commissions thématiques	
Emploi Formation Egalité Professionnelle	Rodolphe **CALONNE**
Handicap :	Christine **DUFAY**
Economie et Evolution des Marchés :	Christian **ROSEMOND**